

# Stratégie pour les aînés



# Stratégie pour les aînés



« C'est intéressant. Quand on pense aux aînés, il ne s'agit pas simplement d'un groupe quelconque. Ils sont des nôtres et nous ferons partie de ce groupe. Les gens doivent commencer à réaliser que c'est important pour eux, pour leur famille, pour ceux et celles qui les entourent. Tous doivent s'investir dans les solutions. » D<sup>re</sup> Paula Rochon



**L'âge. Peu de phénomènes suscitent des réactions aussi contradictoires.**

Nous célébrons les anniversaires de naissance toute la vie à partir de l'âge d'un an. Nous applaudissons la longévité. Malgré ces célébrations, les perceptions sur le vieillissement deviennent souvent négatives à mesure qu'on avance en âge. Cette négativité est sournoise parce qu'elle est largement répandue, tolérée et encouragée même par ceux qui en sont le plus affectés. Cette façon de voir le vieillissement doit changer. Elle est discriminatoire, déshumanisante et conduit à la dévalorisation d'une ressource canadienne riche et vitale, nos aînés.

Les infrastructures financières et de soins de santé, y compris les services psychosociaux qui, en théorie, appuient les Canadiens à mesure qu'ils vieillissent devraient être repensées, réorganisées et élaborées à partir de zéro. Cela ne peut se faire du jour au lendemain, mais des mesures peuvent être prises rapidement pour la mise en œuvre des plans.

La COVID-19 est devenue l'illustration de la pire forme de négligence que l'âgisme inflige aux aînés. Personne ne saurait s'opposer au changement de statu quo. RTOERO, en tant qu'organisation, et ses membres en tant qu'individus dans leurs propres collectivités, peuvent contribuer à la mobilisation des personnalités d'influence et des autres parties concernées pour les inciter à s'engager et opérer des changements tangibles. Ce processus pourrait être suivi, puis soumis à un examen et à une obligation de rendre des comptes. Il deviendrait alors le vecteur d'une réelle évolution assurant la dignité et l'amélioration de la qualité de vie des aînés.

# Stratégie pour les aînés

## OPPORTUNITÉS



### Infrastructure

Encouragez le gouvernement fédéral à prendre l'initiative et à établir, avec les provinces et les territoires, des normes nationales qui garantissent les droits fondamentaux de tous les aînés canadiens en matière de revenus et de soins de santé. Incitez les provinces et les villes à collaborer. Élaborez de nouveaux modèles et objectifs. Clarifiez les responsabilités et les modalités de cette collaboration. Garantissez la transparence. Désignez un groupe de travail comprenant des personnes aînées, des soignants et des proches aidants pour engager le processus sans délai en vue de combler les lacunes du système. Assurez-vous que les personnes âgées soient impliquées activement dans toutes les étapes. Veillez à ce qu'elles ne se contentent pas de suivre le projet, mais qu'elles contribuent à le définir, puis qu'elles y participent. Insistez pour que le public soit informé régulièrement des progrès réalisés.

« Nous devrions nous inquiéter du sérieux malfonctionnement du système et de notre manque à répondre aux besoins qui se présentent actuellement et qui se présenteront à l'avenir, à mesure que nous vieillirons. Nous devons remédier à l'ensemble du système. C'est économiquement sain de le faire. » Margaret Gillis

### La conversation

- Comment comptez-vous améliorer l'infrastructure qui a si gravement fait défaut à la population des plus âgés cette année ? Quelles mesures immédiates avez-vous prises ?
- Lorsque nous vous parlerons dans six mois, quels changements auront alors été mis en place, selon vous ?
- Que dit la plateforme de votre parti à ce sujet ? Remplissez-vous vos promesses ?



## Âgisme

Encouragez tous les niveaux de gouvernement et les organisations publiques à mettre sur pied des campagnes de sensibilisation sur la pertinence de la perception de l'âgisme pour les aînés canadiens. Exigez que toutes les formes d'âgisme soient exposées, de leur manifestation la plus légère à la plus grave. Élaborez du matériel et des activités à utiliser dans les écoles à tous les niveaux. Sensibilisez la population, les institutions et les professionnels et amenez-les à changer graduellement et positivement leur perception du vieillissement.

« Nous devons étudier tout le spectre du vieillissement. Obtenir des chiffres et de bonnes preuves. Faire de la recherche. Nous devons examiner ce dont chacun a besoin dans le cadre de son cheminement pour faire évoluer sa perception du vieillissement. » D<sup>re</sup> Paula Rochon

« Le vieillissement touche tout le monde, mais nous sommes confrontés à cette incapacité de nous projeter dans l'avenir, alors que nous serons plus âgés. Nous n'y faisons pas face. C'est une manifestation de l'âgisme. Nous devons nous préparer adéquatement au vieillissement. Nous avons besoin d'une nouvelle conception du vieillissement. Nous avons besoin d'une campagne de sensibilisation contre l'âgisme et d'une convention des Nations Unies pour traiter de cette question et d'autres problèmes liés au vieillissement. » Margaret Gillis

### La conversation

- Quels programmes avez-vous mis en place pour lutter contre l'âgisme des aînés au Canada ? Comment abordez-vous l'âgisme lorsque vous vous adressez au grand public ? Aux étudiants de tous les niveaux ? Aux professionnels ? Aux personnes aînées elles-mêmes ?
- Comment votre parti tire-t-il parti des ressources qu'offrent les aînés ?
- Comment tirez-vous parti du point de vue des aînés sur des questions importantes pour votre circonscription et votre mandat ?

# Stratégie pour les aînés

## La Convention des Nations Unies sur les droits des personnes âgées

RTOERO appuie la demande de l'International Longevity Centre (ILC) du Canada de demander au gouvernement canadien de prendre des mesures immédiates et décisives pour diriger et soutenir une convention des Nations Unies (ONU) sur les droits de toutes les personnes âgées.\* RTOERO pense « qu'un cadre juridique international pour la protection des droits des personnes âgées est une composante essentielle du difficile travail de démantèlement de l'âgisme systémique et de garantie d'une société plus juste et plus équitable pour les Canadiens qui avancent en âge. » \*\*

\*Lettre de l'ILC à l'honorable François-Philippe Champagne, ministre des Affaires étrangères, et à l'honorable Deb Schulte, ministre des Aînés au sujet de la Convention des droits des personnes âgées des Nations Unies

\*\*Lettre de RTOERO à l'honorable François-Philippe Champagne, ministre des Affaires étrangères et à l'honorable Deb Schulte, ministre des Aînés en appui à la demande de l'ILC pour une Convention des droits des personnes âgées des Nations Unies



### La conversation

- Mettez vos ministres, vos élus et d'autres personnes influentes au défi d'appuyer cette convention des Nations Unies qui permettrait au monde entier de voir comment les pays traitent leurs aînés et de leur demander des comptes.
- Demandez pourquoi cette question ne pourrait pas être une priorité.





## La sécurité financière

Selon Statistique Canada, 12 % des aînés du Canada vivent sous le seuil de la pauvreté. Plus du quart des aînés vivant seuls, la majorité étant des femmes, vivent dans la pauvreté. Le gouvernement doit surveiller les besoins financiers des aînés et s'assurer que le Régime de pensions du Canada, le programme de la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti comblent ces besoins de façon réaliste. Les régimes de retraite à prestations déterminées offriraient le même revenu de retraite à la moitié du coût des régimes à cotisations déterminées.\*\*\*

\*\*\*Se rapporte au document de Voix vibrantes de RTOERO « Make Retirement More Secure »

### La conversation

- Quelles mesures prenez-vous pour identifier les aînés qui éprouvent des difficultés financières ?
- Êtes-vous favorable à la protection et à l'extension des régimes à prestations déterminées ?
- Quel est le plan de sécurité de la retraite actuel de votre parti pour les personnes aînées ? Quelles sont les améliorations que vous apportez / proposez ?
- Le projet de loi C-27, adopté par le gouvernement fédéral en 2016, permet aux employeurs de réduire les pensions à prestations déterminées accumulées ou acquises. Quelle est la position de votre parti à ce sujet ?

# Stratégie pour les aînés



## Les soins de santé

La COVID-19 a révélé que le Canada a besoin de normes nationales pour les soins de santé aux aînés. Ces normes doivent régir les préoccupations liées au vieillissement tout au long de la filière et dans tous les réseaux qui la composent. La santé devrait être considérée de manière holistique : l'esprit, le corps et l'âme. Le maintien du bien-être nécessite la collaboration d'équipes d'experts pour trouver des solutions aux maladies physiques, aux handicaps, à l'isolement social, à la solitude et à la maltraitance des aînés. Les défis urbains et ruraux peuvent être différents. Des équipes d'experts des soins de la santé devraient fixer des normes nationales pour guider les pratiques des soins de la santé pour les aînés et établir des modèles de contrôle solides et complets.



« L'évaluation des soins de santé des aînés en résidence est basée sur les tâches et ne tient pas compte de l'ensemble de la situation. Les modèles d'évaluation demandent aux soignants d'indiquer si des tâches spécifiques ont été effectuées. Par exemple, nous savons si une personne a pris un petit déjeuner, mais nous ne savons pas si ce dernier était nutritif ou si elle l'a apprécié. Nous ne savons pas comment la personne a « vécu » sa journée. Les modèles actuels ne s'intéressent ni ne soutiennent la qualité de vie. »

Anita Plunkett, infirmière auxiliaire autorisée

## La conversation

- Comment les pratiques actuelles répondent-elles aux besoins de santé complets des aînés ? Comment la réglementation vérifie-t-elle le bien-être mental ou social des aînés ?
- Quelles formes d'évaluation sont en place pour surveiller les pratiques en matière de soins de santé ? Les instruments de mesure évaluent-ils les indicateurs de la qualité de vie ?
- Pouvons-nous examiner les paramètres approuvés pour la surveillance des pratiques des soins de santé ?
- L'expertise est-elle organisée adéquatement pour permettre une vision globale des problèmes de santé des aînés ?
- Compte tenu des enseignements de la COVID-19, quels sont les changements que vous et votre parti souhaitez mettre en œuvre pour assurer le bien-être des aînés canadiens ?
- Le Canada dispose-t-il désormais d'une définition pratique de la maltraitance des aînés ? Que faites-vous pour sensibiliser le public à ce problème ? Quel est le processus de détection des aînés « à risque » ? Comment comptez-vous lutter contre la maltraitance des personnes âgées ?

« Donner la parole aux aînés. Dès que la plume a été donnée aux aînés, le ton a changé et est devenu fort, réel et convaincant, car ils partagent leur vécu de façon authentique. » Paule Lebel

# Stratégie pour les aînés



## INFLUENCE : LE POUVOIR D'UN SEUL

Rencontrer, téléphoner, écrire aux élus, aux personnes d'influence et aux parties prenantes. **Promouvoir et demander :**

- Normes nationales des soins de santé pour les aînés.
- Convention des Nations Unies pour les aînés.
- Sécurité financière pour les aînés et processus d'évaluation des situations individuelles – en particulier pour les personnes aînées vivant seules.
- Renforcement des « Prestations définies ».
- Une vision holistique des soins de santé avec des équipes d'experts s'occupant du bien-être physique, mental et spirituel de tous les aînés.
- Éradication de l'« âgeisme » par des campagnes et du matériel pour redéfinir le profil des aînés en matière de valeur et de dignité.
- Les aînés se représentent eux-mêmes dans tous les groupes de travail, commissions, séances de planification.
- L'industrie et les autres établissements de votre communauté doivent être adaptés aux besoins des aînés à tous les égards, de la politesse et du respect à l'accès physique, au confort et à la commodité.
- Représentation respectueuse des aînés dans toutes les catégories de médias.

### CONSEILS

- Interrogez tous les partis politiques pour connaître leur point de vue sur les enjeux concernant les aînés – n'acceptez aucune excuse concernant qui a le pouvoir ou non ; quelles mesures ont-ils prises ?
- Encouragez les membres de la famille, les amis et les organismes communautaires à appuyer ces initiatives. Chaque « Voix vibrante » est un vote dans la bonne direction.
- Demandez toujours des échéanciers et des mesures d'évaluation. Assurez-vous qu'ils sachent que vous suivez les progrès sur des questions spécifiques.



## **INFLUENCE :** **LE POUVOIR DU GROUPE**

Démontrez votre force. Sollicitez l'aide de la famille, des amis, des voisins et de la communauté.

- Contactez ENSEMBLE les élus.
- Organisez des réunions où les personnes influentes constatent la force de votre nombre. Faites-leur comprendre le poids de votre influence.
- Collaborez avec des organismes et des associations sans but lucratif qui appuient les programmes de mobilisation de «Voix vibrantes.»
- Organisez des programmes de bénévolat. Contribuez aux initiatives qui aident à améliorer la vie des aînés.
- Organisez des activités communautaires pour les aînés ou qui les incluent. Contactez ceux qui ont besoin d'assistance pour assister ou participer aux activités.
- Organisez des programmes qui témoignent de l'isolement possible des aînés, de leur besoin d'aide ou d'avoir une voix au chapitre.
- Aidez à établir de meilleures normes de soins communautaires pour les aînés qui vivent parmi vous.
- Lancez des pétitions et persistez.

### **CONSEILS**

- Recherchez la façon de présenter des pétitions valides au gouvernement.
- Impliquez les aînés dans les plans. Axez les plans autour de la voix des personnes âgées.
- Créez des groupes de travail communautaires pour partager le travail et les avantages qui en découleront.

**Préparé par RTOERO qui tient à  
remercier particulièrement :**

**Margaret Gillis**

Présidente  
International Longevity Centre Canada

**Paule Lebel** MSc, CRMCC

Médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive  
Médecin-conseil, direction régionale de santé publique  
CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal  
Professeure agrégée de clinique, Département de médecine  
de famille et de médecine d'urgence, Faculté de médecine  
Conseillère sénior. Centre d'excellence sur le partenariat avec  
les patients et le public (CEPPP)  
Université de Montréal

**Anita Plunkett** Infirmière auxiliaire autorisée

Instructrice, Programme du personnel de soutien (PSW) du CDSBEO  
Coprésidente, Personnel de soutien (PSW) - CESBA  
Membre du groupe consultatif sur les effectifs du ministère des  
Soins de longue durée  
Propriétaire et responsable des programmes de formation  
LinkSmart sur la santé

**Paula A. Rochon** MD, MPH, FRCPC

Vice-présidente de la recherche, hôpital Women's College  
Scientifique principale, Institut de recherche Women's College  
Professeur, Département de médecine  
Chaire de médecine gériatrique de RTOERO

**Patricia Ogura**

Stratège de marketing / Rédactrice

*Veillez également vous référer au texte de Voix vibrantes  
Soins de santé gériatriques, conçu comme document  
complémentaire à Stratégie pour les aînés.*